

Les nouvelles formes de mobilisation et leur apport dans la décentralisation en République du Congo : analyse à partir de l'expérience de Pointe-Noire, à l'aune des « *nouveaux Nouveaux Mondes* » de Georges Balandier

Osséré NGANONGO

Enseignant-chercheur Sociologie

Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash)

Laboratoire Population et Développement (Lapodev)

Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo

Email : osseren@gmail.com

Résumé

[Fr]Le contrôle des espaces politiques par certains régimes empêche le déploiement d'opposants sur les territoires pour des mobilisations. Cette réalité a fait émerger des nouvelles formes de mobilisations à travers les réseaux sociaux, lesquels favorisent l'émergence de nouvelles formes d'engagement, de participation aux débats et l'apparition d'un nouveau type d'acteur politique qui ne se serait peut-être pas intéressé au débat public sans l'existence de ces mondes virtuels que Georges Balandier nomme " nouveaux Nouveaux Mondes" . Dans ces derniers, les interactions entre acteurs permettent l'appropriation des processus de décentralisation en faisant des citoyens des acteurs engagés, attachés à leur territoire et impliqués dans les dynamiques en cours.

Mots clés : *changement social, décentralisation, mobilisation, territoire, virtualité*

Abstract

[En]The control of political spaces by some regimes prevents the mobilization of opposition in such spaces. This has led to the emergence of new forms of mobilization through social networks, which encourage the emergence of new forms of engagement, of participation in debates and the emergence of a new type of political actor in these virtual worlds called "new New Worlds" by Georges Balandier. In these spaces interactions between actors allow the appropriation of devolution processes by making citizens committed actors, attached to their territory, and, involved in ongoing dynamics.

Keywords: *devolution, social change, mobilization, territory, virtuality*

Introduction

Le rôle des mouvements sociaux et conflits sociaux dans le changement social a été théorisé par nombre de chercheurs et sociologues. Des auteurs comme Karl Marx ont par exemple très tôt démontré que l'émergence de la société industrielle est la résultante du conflit qui oppose la bourgeoisie marchande à l'aristocratie terrienne, et que ce dernier s'est terminé par la victoire de l'élite moderniste sur l'élite conservatrice. « *L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a jamais été que l'histoire de la lutte de classes* », écrit-il dans le Manifeste du Parti communiste (1848). C'est autant dire que l'évolution de la société, le changement social (Rocher, 1995), à en croire cette conception, est, dans un sens, impulsé par les conflits qui jalonnent les rapports sociaux. Cela explique d'ailleurs l'intérêt que Marx et Weber ont accordé au concept de conflit social dans leurs travaux respectifs, avec des divergences qui, loin de révéler la vacuité (Zhang, 2007) de cette question, montrent son importance dans l'analyse de la société actuelle. Wieviorka (2010) rappelle à juste titre l'intérêt de ce sujet et de cette divergence d'approche quand il écrit :

« La littérature sociologique des années 60 et 70 a fréquemment opposé les conceptions du conflit chez Marx et chez Weber. Ainsi, Marx met le conflit proprement social, la lutte des classes, au cœur de la vie collective, là où Weber s'intéresse davantage à d'autres formes de lutte, religieuses, ethniques par exemple. Marx s'intéresse à la propriété des moyens de production et à l'exploitation du prolétariat ouvrier, là où Weber s'intéresse plutôt à la bureaucratie et à la rationalisation de la société. Marx croit concevable une société débarrassée du conflit une fois assurée l'émancipation du prolétariat ouvrier, Weber est sceptique, et ne croit pas à la disparition du conflit, etc. »

Ce que l'on pourrait retenir de cette opposition c'est qu'elle a posé les bases d'une réflexion sociologique qui se poursuit encore aujourd'hui grâce aux travaux d'autres auteurs comme Alain Touraine (1978) qui a démontré que le conflit est le propre des sociétés humaines et que le changement social est le résultat des conflits sociaux. Cependant, l'espace et les objets de conflit ne sont plus mêmes. En effet, dans *La Voix et le regard* (1978), Touraine apporte l'explication selon laquelle dans la société industrielle les conflits sociaux se déroulaient dans des espaces de production comme les usines, les manufactures et avaient pour principal enjeu la répartition de la richesse générée par l'activité *in situ*. Loin d'avoir disparu, ces conflits sont de plus en plus le fait de nouveaux conflits qui ont pour espace non plus l'entreprise mais les espaces de vie comme la ville, l'université, l'environnement ou des préoccupations purement culturelles.

Dans ce nouveau contexte, les populations refusent de subir les projets et réagissent parfois dans une logique *NIMBY*, acronyme de « *Not in my backyard !* » pouvant être traduit par « *Pas dans ma cour !* » censé traduire l'attitude d'opposition d'une population locale vis-à-vis d'un projet lorsque celui-ci est susceptible d'entraîner certaines nuisances ou modifications, réelles ou supposées, du cadre de vie en déclenchant par exemple un mouvement allant dans le sens d'un conflit - parfois nécessaire - de localisation (Marchetti, 2005).

Aujourd'hui, ces conflits ou ces contestations se font de plus en plus dans un nouvel espace. L'on pourrait même parler de déplacement de curseur dans la mesure où plutôt que la ville, l'université, l'environnement, les contestations prennent naissance sur Internet (Richaud, 2017) et impactent parfois la réalité quand elles ne restent pas virtuelles. Le Printemps arabe est l'un des symboles de ces mutations au sein de la sphère publique généralement cadenassée dans plusieurs pays. En effet, les régimes en place, en Afrique en général, verrouillent les espaces d'expression, empêchant toute voix dissonante. Ce faisant, *cahin caha*, ils auront fini par aboutir à l'invention du jeune rebelle numérique (Gonzalez-Quijano, 2015) qui s'affranchit des usages habituels en matière de débat et de contestation politique.

Au fond, ces activistes d'un nouveau genre agissent dans ce que Georges Balandier qualifie de « *nouveaux Nouveaux Mondes* », notamment ce troisième *nouveau Nouveau Monde*, celui où les techniques de la communication connectent, multiplient, développent en efficacité les réseaux : dans cet espace, la distance s'abolit, s'efface au profit de l'ubiquité et du temps de l'immédiat (Balandier, 2003). Ces acteurs politiques, généralement non encartés, utilisent ces espaces aussi bien pour dénoncer certaines initiatives du pouvoir central que celles des pouvoirs locaux. En fait, l'on observe une sorte de catharsis, une prise de conscience et le développement d'une sorte de localisme (Bernier, 2020) actif à partir des réseaux sociaux, faute d'espace d'expression sans risque dans la réalité.

Cet engagement inouï pour le territoire, longtemps apanage du politique, pousse à s'interroger si le boum d'internet, contribue-t-il à la dématérialisation de l'activisme politique, à l'annihilation du partisanisme organique et permet, *in fine*, l'appropriation du processus de décentralisation à l'échelle locale par des électeurs dans un contexte de déficit de démocratie ?

Aussi, l'intérêt de cette analyse c'est de montrer la prégnance de la sociologie de Georges Balandier dans un monde où la virtualité devient un espace incontournable d'expression politique. En effet, alors que Balandier a commencé à réfléchir sur ces *nouveaux mondes* au début des années 2000, avec le recul, l'on aurait tendance à croire qu'il avait développé une sociologie prospectiviste lorsque l'on pose son regard, avec des *lunettes de sociologue*, sur ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui et sur la force des nouvelles formes de mobilisation et les mutations politiques induites par ces « *nouveaux Nouveaux Mondes* ».

L'hypothèse posée dans cette réflexion est que le développement sans précédent des nouvelles technologies de l'information et de communication, avec le boum de l'internet, contribue à la dématérialisation de l'activisme politique, à l'annihilation du partisanisme organique et permet l'appropriation du processus de décentralisation à l'échelle locale par des électeurs dans un contexte de déficit de démocratie.

Approche méthodologique

Afin de mener à bien cette analyse, il a fallu opter pour une méthodologie basée sur l'observation, l'analyse de plusieurs blogs ou forums relatifs à la ville de Pointe-Noire puis de l'entretien avec des acteurs identifiés à partir de ces espaces.

La réalisation des entretiens s'est faite après plusieurs négociations d'autant plus que la majorité des internautes contactés rechignaient à répondre par crainte d'avoir affaire à un agent des services de renseignements cherchant à les localiser physiquement. Cela en dit long sur l'état d'esprit de ces activistes virtuels qui optent pour ce canal pour exprimer tout ce dont ils sont incapables dans la réalité palpable.

Pour autant, il conviendrait de préciser que cette étude a été menée dans un contexte de crise économique ayant causé de nombreuses cessations d'activités à Pointe-Noire. En effet, la chute du baril du pétrole a poussé les principales sociétés d'exploitation pétrolières (Total et Eni) présentes dans cette capitale de geler ou de rompre les contrats avec les sous-traitants qui employaient la majorité des actifs de la ville. Ce contexte de chômage quasi généralisé s'est ajouté à l'amoindrissement des capacités d'action de l'État obligé de négocier une facilité élargie de crédit (FEC) auprès du Fonds monétaire international (FMI) dans un contexte de procès d'opposants politiques.

C'est dans ce climat qu'ont été effectuées des observations et l'examen de plusieurs blogs, forums, page Facebook. Au total, 50 espaces virtuels ont été examinés. Certains défendant le système en place, d'autres le critiquant. Dans cette masse d'informations, il a fallu procéder au tri afin de ne pas aller dans tous les sens, mais se focaliser sur le sujet étudié.

Après l'incursion dans ces « communautés virtuelles », il a fallu compléter les informations par des entretiens avec quelques acteurs ciblés en fonction de la récurrence de leurs interventions, parfois sur plusieurs de ces espaces. 30 entretiens ont été réalisés sur la base d'un questionnaire en ligne. Cela a permis de collecter un maximum d'informations ayant servi de matériaux pour ce travail.

État de la recherche concernant les mouvements sociaux, les Nouveaux mouvements sociaux et celle sur l'utilisation des réseaux sociaux

Comme relevé à l'introduction, les mouvements sociaux ont suffisamment été théorisés par plusieurs auteurs. Marx, et Weber, cités d'entrée, ont consacré une partie de leurs recherches dans l'explication du changement social comme résultant des conflits sociaux, appelés à disparaître pour l'un, permanent pour l'autre. Mais, au-delà de ces auteurs classiques, nombre d'auteurs contemporains se sont intéressés aux réseaux sociaux et Internet. Ne pouvant tous les énumérer, quelques-uns dont les travaux intéressent directement cette réflexion ont été mobilisés dans cette réflexion.

Touraine (1978), par exemple, estime que ces mouvements contribuent au changement social et à l'évolution des normes. Cela les différencierait, d'une certaine manière, du mouvement social traditionnel des ouvriers. Inglehart (1993) estime que les sociétés modernes sont celles dans lesquelles l'essentiel des besoins des individus sont satisfaits et où les individus ont pris conscience du monde dans lequel ils vivent. Leurs principales revendications seraient aujourd'hui orientées sur « *la reconnaissance des identités sociales* », généralement dévalorisées ou stigmatisées, et la quête de l'estime de soi. Tous ces mouvements viseraient alors à se construire une identité sociale valorisante.

Quant à Harbemas, il a théorisé la notion de l'*Espace public* qui rappelle dans un sens l'*agora*, ce lieu de travail, des discussions et des nouvelles politiques (Saber, 2002) qui, à la base, peut être considéré comme un espace, la passerelle entre l'État et la société civile, où les mandants, au demeurant citoyens, se rencontrent afin de nourrir la discussion, en toute liberté, autour des questions d'intérêt général. Ce faisant, ils s'érigent comme des agents d'émergence des politiques publiques dans la mesure où leurs débats conduisent à la mise sur agenda des politiques publiques. C'est dans ce sens que le concept de sphère publique renvoie aux conditions de formation d'une opinion publique.

C'est à ce titre que la sphère publique peut, dans ce cas, être renvoyée à son caractère critique, d'influenceur, de censeur vis-à-vis de l'État.

« Les nouveaux Nouveaux mondes », en l'occurrence les mobilisations politiques virtuelles, peuvent être comparées à l'Espace public ou à la sphère publique telle que théorisée par Habermas (1962) de par la liberté qui les caractérise, leur ouverture. En effet, ce dernier estime que « *la sphère publique bourgeoise n'est pas composée de sujets de l'État, ni d'agents économiques privés préoccupés par des affaires d'intérêt individuel, mais forme plutôt un public raisonnant et donc « éclairé » (aufgeklärt), qui, sous les conditions d'une discussion libre, débarrassée de toute référence dogmatique à l'autorité ou à la tradition, serait en mesure de générer l'autorité légitime, c'est-à-dire l'articulation de l'intérêt général authentique.* »

Cette perspective correspond à l'esprit du phénomène analysé dans cette réflexion.

Dans un autre registre, Castells (2001) parle de la « société informationnelle » caractérisée aussi par des rapports de production et de domination dans l'univers de la communication de masse. Pour ce sociologue de l'urbain, ces oppositions d'intérêts, *« qui commencent à se concrétiser en conscience de classe avec l'apparition de nouvelles formes de contestation sociale (mouvements de chômeurs, de sans-papiers) s'inscrivent dans un espace qui n'est déjà plus celui du monde industriel et dans un temps qui annonce le XXI^e siècle. »* Pour cet auteur, l'espace est désormais celui des flux. Certes une prédominance des flux financiers, mais aussi des interactions électroniques, des flux des innovations. De ces échanges naissent ce qu'il qualifie de "cité informationnelle" qu'il considère comme une nouvelle forme urbaine. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il élabore une théorie de l'espace fondée sur les flux de la « société informationnelle ».

Edgar Morin (2002) voit dans toutes ces dynamiques le sacre de l'individualisme produit par la civilisation actuelle. Pour l'auteur, si cet individualisme – caractéristique des réseaux sociaux – permet l'autonomie et la responsabilité, elle contribue fortement à l'atomisation, à la dégradation des solidarités et à beaucoup de solitude. *« Notre civilisation a produit la technique qui a permis de domestiquer les énergies matérielles mais qui, aujourd'hui, asservit les humains à leurs propres normes. Nous sommes devenus les esclaves d'une technique de la matière »*, estime-t-il. Suivant Morin, plutôt que de permettre un changement social pérenne à travers les territoires, des initiatives solistes et virtuelles contribuent et distendent les liens sociaux, alors que l'urgence est de recréer ces liens.

Jean-François Marcotte (2003) s'est particulièrement intéressé aux « communautés virtuelles » et à la forme du lien social dans les sociétés contemporaines. Dans son analyse, il présente de différentes approches pour comprendre les groupes sociaux et les communautés virtuelles, en se penchant particulièrement sur la forme des solidarités sociales qui s'observe dans les environnements virtuels. Dans cette recherche, il relève la sociabilité particulière qui domine dans les relations entre les individus. L'auteur estime que *« les environnements virtuels de discussion sont le principal foyer de ces interactions en réseaux et c'est de là que s'exprime la socialité des usagers. Ces environnements sont de vastes territoires à explorer dans lesquels les individus butinent à la recherche de nouvelles rencontres. Le terme « collectivité » désigne mieux ces ensembles larges dans lesquels interviennent les individus. »* Surtout, dans la perspective de cette recherche, l'on peut retenir avec Marcotte que *« les usagers d'Internet ne cherchent pas dans ce contexte à se référer sur eux-mêmes, ni sur un groupe restreint, mais au contraire à renforcer leur individualité au contact du plus grand nombre de personnes possibles. »*

C'est Coralie Richaud (2017) qui va au-delà de la simple contestation ou de la simple interaction en arguant le fait que les réseaux sont devenus une fabrique de nouvelles

compétences politiques qui s'affranchissent des compétences classiques reconnues. De nouveaux leaders d'opinion – les fameux influenceurs – ont émergé à partir des réseaux sociaux. En effet, estime-t-elle, « *Contrairement aux postulats classiques dressés sur la formation de l'opinion publique, les réseaux sociaux, à travers l'horizontalité qui les caractérise, renversent indirectement le présupposé de la « compétence politique » dès lors que chacun des internautes se considère comme compétent pour juger ou émettre une opinion* »

Cela va sans dire que cette recherche s'inscrit dans la mouvance des recherches autour du changement social. Cependant, dans le contexte de cette recherche, les facteurs du changement ne sont plus intrinsèquement ceux développés par Marx, avec le conflit des classes, ou Weber (1964), avec les valeurs culturelles des protestants. A la rigueur, le facteur technique pourrait être retenu d'autant plus que les nouvelles technologies ont induit des mutations dans les rapports entre gouvernants et gouvernés. Ainsi, le changement social ne pourrait plus être le résultat d'interactions réelles, mais plutôt de l'influence des réseaux sociaux sur les décideurs.

Entre vulnérabilité économique et le décès d'un leader politique : les germes d'une contestation localisée

L'analyse des mouvements sociaux au Sénégal, effectuée lors de la réalisation de la thèse portant sur *Les dynamiques de la décentralisation et leurs effets sur le développement territorial : analyse croisée des réalités du Congo et du Sénégal* (Nganongo, 2015) a permis par exemple de réaliser que dans les années quatre-vingt-dix, un mouvement identitaire appelé Génération «Boul fallé» (en wolof, signifie se foutre de tout et tracer sa route) a existé dans ce pays. Une génération de jeunes *je-mèn-foutistes* qui avait perdu toute confiance dans les pouvoirs publics et qui ne demandait qu'à vivre à travers l'art, en particulier, la musique hip-hop, le rap, le reggae... Ce mouvement s'apparentait à ces nouveaux mouvements sociaux théorisés par Alain Touraine.

Dans la même thèse, les analyses ont permis de mettre à jour l'existence d'un type de nouveau mouvement social qualifié d'hybride dans la mesure où il est vraisemblablement lié à la fois à des préoccupations pour le moins matérialistes, notamment leur mise sur agenda comme politiques publiques, et à la reconnaissance de certaines identités sociales locales. En effet, à Pointe-Noire (au Congo), le 20 juin 2008, Jean Pierre Thystère-Tchicaya, ancien maire de Pointe-Noire et ancien président de l'Assemblée Nationale, décédait en France. Originaire de la région du Kouilou, à l'extrême sud du Congo, cet homme était considéré comme le leader politique issu de l'ethnie vili (majoritaire à Pointe-Noire) le plus important de ces dernières années. Son leadership se justifiait non seulement par son expérience et sa longévité dans la scène politique nationale, mais aussi par son activisme sur l'échiquier politique national. Il a été dans les arènes politiques depuis les années soixante, aussi bien en tant que Secrétaire général de l'Association

des étudiants congolais de France (AEC) qu'en tant que membre du bureau politique du parti unique, et plusieurs fois ministre. Une majorité de jeunes congolais, ceux de Pointe-Noire en particulier, se retrouvaient dans ses idées. Et leur adhésion à son parti politique, le Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS), illustrait bien la fascination qu'il exerçait sur cette jeunesse qui se sentait abandonnée par l'Etat et qui trouvait en lui une sorte d'incarnation de l'espérance régionale. En somme, Jean Pierre Thystère-Tchicaya était leur père et leur leader.

Par ailleurs, il convient de préciser que, d'une certaine manière, il tirait de ses origines familiales cette légitimité et ce prestige. En effet, l'ancien édile de Pointe-Noire était issu d'un clan appelé *Tchiniambi*. Dans la tradition vili (ethnie majoritaire à Pointe-Noire et dans le Kouilou) les *Tchiniambi* font partie des vingt-cinq clans les plus importants de l'ancien royaume de Loango ayant régné sur ce territoire avant et pendant la colonisation. Ils sont chargés d'introniser le roi. Etant *Tchiniambi* par sa mère, le matriarcat - système social dans lequel le rôle de la femme est plus important que celui de l'homme - aidant, Jean Pierre Thystère-Tchicaya était considéré comme un *Foumou Tchiniambi*. Ce qui veut dire «*Seigneur de Tchiniambi*».

Cela explique, nul doute, le fait que la disparition de cette personnalité ait été un choc pour les jeunes vili qui ont aussitôt accusé le régime en place d'avoir laissé périr leur leader. Cette jeunesse désœuvrée, à cause d'un chômage très important, se sentant oubliée, malgré le pétrole extrait et exploité dans leur département, décida alors de se mobiliser contre le pouvoir central. C'est ainsi que, le jour des obsèques de leur leader, ils lapidèrent le cortège présidentiel et proférèrent des injures contre le couple présidentiel dont la femme est aussi originaire de Pointe-Noire. Un peu partout dans la ville il y a eu pillage et destruction de biens public et privé.

L'actuel chef de file de l'opposition congolaise, Tsaty Mabiala, Secrétaire général de l'Upads, ancien parti au pouvoir, déclara d'ailleurs ceci à ce sujet :

« Les populations de Pointe-Noire qui ont lapidé le cortège du Président de la République ont exprimé par ce geste leur ras le bol d'un pouvoir qui ne propose aucune solution idoine aux multiples problèmes sociaux auxquels le peuple fait face ». (Naya, 2008)

En effet, on peut analyser ce soulèvement des jeunes de Pointe-Noire s'en prenant à l'État et à ses symboles, alors que leur leader devait être inhumé, à travers plusieurs prismes, notamment la tradition, l'attachement à leur territoire et aussi les questions socioéconomiques. Il convient en effet de relever le symbole que représentait ce leader à la fois proche de la famille royale et très actif dans la scène politique. La disparition de celui qui incarnait encore l'espérance locale constituait pour ces jeunes la fin de leurs espoirs.

Au-delà de ce soulèvement, suivi d'arrestations et d'une convocation des responsables

vilis (chefs traditionnels et politiques) par le président de la République, ce qui est intéressant c'est cette forme de mobilisation spontanée, apparemment non organisée et aux revendications pas très clairement formulées. L'observation et l'analyse de ce mouvement ferait penser à ces *nouveaux mouvements sociaux* lesquels, durant la crise économique qui a secoué l'économie mondiale fin des années deux-mille et début des années deux mille dix, ont fait florès dans des pays occidentaux (Hessel, 2010), avec le mouvement des Indignés qui, selon Canet (2012), « *s'inscrit dans la continuité des luttes contre le néolibéralisme, qui se manifestent partout sur la planète depuis plus de trente ans. Fruit de la mondialisation de la résistance, il constitue une nouvelle composante dans la mouvance altermondialiste qui renouvelle son registre d'action. Dénonçant explicitement les oligarchies, il milite pour un renouvellement du politique et un approfondissement de la démocratie.* »

Cependant, la particularité de cette mobilisation c'est de ne pas avoir été lancée par une organisation formelle de type syndical ou politique traditionnel, de n'avoir aucun leader ni de message ou de revendication précise. Cette mobilisation, quasi spontanée, née de la désespérance d'une jeunesse se revendiquant une identité, vili et *ponténégrine*, pleurant le seul leader qui représentait encore sur le plan national le Kouilou (et Pointe-Noire) dans sa quintessence politique et culturelle.

On pourrait aussi interpréter les émeutes de Pointe-Noire comme le cri d'une jeunesse réclamant une prise en compte de ses aspirations et une réponse aux difficultés auxquelles elle fait face quotidiennement. C'est à ce niveau que le mouvement social de Pointe-Noire diffère des nouveaux mouvements sociaux théorisés depuis plusieurs années par Alain Touraine et Ronald Inglehart qui, quant à lui, traite ce sujet dans « *La révolution silencieuse* » (1977) et dans « *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées* » (1993).

Dans ces ouvrages, ces deux sociologues démontrent dans quelles mesures les nouveaux enjeux portés par les « *nouveaux mouvements sociaux* » seraient liés à la montée de valeurs « *post-matérialistes* » et le fait que ces mouvements aient en commun d'autres préoccupations que celles relatives aux besoins économiques.

Comme relevé tantôt, Touraine, estime que ces mouvements contribuent au changement social et à l'évolution des normes et sont différentes du mouvement social ouvrier. De la même manière, Inglehart estime que les sociétés modernes sont celles dans lesquelles l'essentiel des besoins des individus sont satisfaits et où les individus ont pris conscience du monde dans lequel ils vivent. Leurs principales revendications seraient aujourd'hui orientées sur « *la reconnaissance des identités sociales* », généralement dévalorisées ou stigmatisées, et la quête de l'estime de soi. Tous ces mouvements viseraient alors à se construire une identité sociale valorisante.

Or, cette réalité ne se retrouve qu'en partie dans la situation locale de Pointe-Noire où les préoccupations socioéconomiques sont encore pressantes (chômage, sous-scolarisation, absence ou insuffisance criarde de services sociaux de base, difficultés d'accès au peu de

ces services existants à travers ce territoire...) et où les identités sociales sont quelque peu dévalorisées. Il est, en effet, courant d'entendre à propos des jeunes de Pointe-Noire des clichés tels qu'ils auraient pour activité principal hobby la fréquentation des *ngandas* (Bars ou débits de boissons de fortune, en lingala, langue nationale du Congo) et l'alcool, qu'ils seraient paresseux alors qu'entre-temps l'impression générale est que les pouvoirs publics locaux ne mettent pas en place des politiques publiques réelles de formation et d'emploi des jeunes pour les inciter à entrer dans des circuits économiques.

Au final, comme tantôt souligné, l'on serait tentés de croire que le mouvement social survenu à Pointe-Noire est *un nouveau mouvement social hybride* dans la mesure où il est vraisemblablement lié à la fois à des préoccupations pour le moins matérialistes et à la reconnaissance de certaines identités sociales locales et du particularisme kouilois supposé par certains acteurs locaux qui en appellent au retour à l'ordre royal (Koulama, 2008).

En effet, ces jeunes qui avaient osé défier l'autorité, ce qui est très rare au Congo, avaient montré par cet acte une sorte de ras-le-bol de vivre dans des conditions difficiles sans perspective d'avenir. Le décès du leader local et national était pour eux une occasion, mieux un prétexte pour revendiquer non seulement des conditions de vie dignes mais aussi le particularisme Kouilois mêlant modernité et tradition. Leur souhait est d'être traités comme des citoyens d'une cité riche, de bénéficier des retombées de l'exploitation des ressources pétrolières issues de leur territoire.

Ce type de mouvements est susceptible d'émerger dans des contextes de chômage et de précarité sur des territoires potentiellement riches, monos ethniques à l'origine, mais devenus pluri ethniques avec le temps, notamment grâce à des mouvements de populations venues s'installer sur un territoire et s'y sont durablement fixées. La pauvreté des natifs et originaires du territoire en est l'un des facteurs, alors que ceux venus d'ailleurs tendent à se développer un certain capital économique car leur installation sur ce territoire a été avant tout motivée par des préoccupations économiques. Une situation quasi similaire est survenue en Afrique du Sud où les populations noires sud-africaines s'en prenaient aux immigrés subsahariens, les accusant d'être venus profiter de leurs emplois alors qu'eux-mêmes, les nationaux, s'enfonçaient sans cesse dans la précarité.

Cela étant, cette entrée sur les formes de mobilisation avec un détour sur le mouvement, social, le conflit social, les nouveaux mouvements sociaux (NMS) et les nouveaux mouvements sociaux hybrides permet d'achopper sur les nouvelles formes de mobilisation qui se sont développées au rythme du boum des nouvelles technologies de l'information et de communication (Forestier, 2002) lesquelles renvoient aux « *nouveaux Nouveaux Mondes* » dont parle Georges Balandier dans *Civilisations et puissance* (2003).

Les « nouveaux Nouveaux Mondes » de Balandier et leur transposition dans les mobilisations

Des « nouveaux Nouveaux Mondes » qu'en est-il ?

S'il est incontestablement vrai que, par leur profusion et leur importance, les travaux de Georges Balandier en sociologie, anthropologie et ethnologie ont influencé nombre de sociologues, l'on soupçonne très peu leur dimension prospectiviste, leur propension à analyser le présent et à dessiner en filigrane ce que pourrait être la société de demain. Ses réflexions sur les « nouveaux Nouveaux Mondes » sont, dans une certaine mesure, l'illustration d'une des facettes de sa pensée.

Dans *Civilisations et Puissance* (2003), Georges Balandier distingue quatre types d'espace d'expression de l'intelligence humaine. Quatre espaces qu'il qualifie de « nouveaux Nouveaux Mondes » lesquels, estime-t-il, ne sont plus liés à des territoires, à la référence géographique :

- Tout d'abord, le monde des sciences, ce « monde où les sciences de la vie accomplissent leur progression inouïe, où les biotechnologies, non sans risques certains, deviennent réparatrices, transformatrices et créatrices d'êtres vivants. »
- Ensuite, le « nouveau Nouveau Monde où opèrent les automates, les systèmes de plus en plus « intelligents ».
- Puis, « un troisième monde est celui où les techniques de la communication connectent, multiplient, développent en efficacité les réseaux : dans cet espace, la distance s'abolit, s'efface au profit de l'ubiquité et du temps de l'immédiat. »
- Et, ce dernier monde, celui qui offre des champs illimités à l'imagination créatrice. Cela fait renvoie au monde des clones, d'avatars...

L'espace qui intéresse cette analyse est ce troisième « nouveau Nouveau Monde », celui des techniques de la communication, celui de la connexion internet, celui qui a réussi à faire du monde un village planétaire, un monde sans frontières et sans visa.

À travers cet espace a émergé un nouveau type d'engagement politique et un nouveau type d'acteur politique n'appartenant à aucune organisation politique formelle, mais tout autant impliqué, déterminé et engagé que l'acteur politique membre d'une structure politique mobilisant régulièrement ses membres pour des combats politiques. Paradoxalement, cet espace est également celui de la globalisation mais aussi de la dissolution du lien social et politique (Copans, 2017) tant il connecte à la chose publique et distend le lien social caractérisant l'activisme politique et les contestations politiques. Les arènes politiques se caractérisent par des interactions, des stratégies et des oppositions. Lorsqu'elles sont virtuelles, elles perdent ce qui constitue leur substance, c'est-à-dire le débat dépassionné. C'est dans ce sens qu'analysant *l'espace politique virtuel*

avant et après la chute de Moubarak en Egypte, De Angelis (2015) estime que « de nombreux cyber-activistes voient d'un mauvais œil cette transformation des réseaux sociaux, d'outil de contestation à espace de débat politique. D'une part, l'efficacité du débat en ligne est remise en question, en ce qu'il tend à accentuer les divisions et est souvent dominé par un ton trop émotif et peu rationnel. ». C'est donc dire que dans ces nouveaux nouveaux mondes politiques le débat politique gagne en quantité, dans la mesure où les sans-voix dans la réalité parviennent à s'exprimer sans crainte. Mais il y a une perte en termes de qualité quand un surcroît de passion fait perdre la rationalité. Surtout que les protagonistes n'auront pas l'opportunité de s'expliquer réellement. Ils se déconnectent tout en ayant cristallisé leurs passions.

Au Congo, il existe des plateformes comme BrazzaNews, sur Facebook, qui regroupent plus de cinquante mille abonnés suivant régulièrement les publications de cette page classée à l'opposition. Les différents abonnés de cette page vivent à travers le monde et relaient sur leurs propres profils les informations (vraies et fausses) diffusées par les animateurs de cet espace. Nombre d'abonnés de cette page préfèrent se fier aux informations prises là-dessus plutôt que celles diffusées par les médias nationaux traditionnels considérés comme contrôlés par le pouvoir en place qui pratiquerait la censure et pousse les journalistes à l'autocensure. C'est ce qu'un des abonnés a expliqué quand il lui a été demandé pourquoi accorde-t-il du crédit à ces informations qu'il relaie régulièrement sur son profil personnel. Ce dernier a apporté la réponse suivante :

« Au Congo les médias sont tous contrôlés par le pouvoir et les personnes proches du pouvoir. Ces organes ne peuvent pas diffuser une information qui mette en difficulté le pouvoir qui les nourrit et les enrichit. Ils nous endorment avec des informations qui ne parlent jamais de la réalité cruelle des congolais. Heureusement que grâce à internet et des espaces comme BrazzaNews, nous avons des informations qui sont parfois fournies par des personnes qui sont dans les milieux du pouvoir mais qui sont mécontentes de ce qui se passe. Cela nous permet au moins d'avoir des informations vraies, surtout nous qui vivons à l'étranger. »

Ce sont les informations issues de ces plateformes qui sont catalyseurs de mouvements sociaux, à la suite d'une prise de conscience de la réalité et de la nécessité d'agir pour changer la situation. Et ces espaces jouent un rôle d'action citoyenne quand les informations diffusées ne relèvent ni de l'intox ni de la diabolisation d'un groupe de populations. À ce moment, elles contribuent à déclencher les mobilisations et à les entretenir quand l'adversaire, au sens de Touraine, essaie d'étouffer et d'affaiblir le mouvement. Leur efficacité est telle qu'elles se caractérisent par une capacité de mobilisation plus importante que celle d'un parti politique, surtout dans des pays comme le Congo où les partis politiques regroupent

généralement les membres d'une même ethnie (Missié, 2008).

En effet, comme expliqué dans la thèse (Nganongo, 2015) tantôt citée, au Congo, au multipartisme il faut ajouter le multi ethnisme. Jusqu'à la promulgation et la publication en mai 2017 de la loi électorale qui a réduit à quarante-neuf le nombre de partis politiques, le Congo comptait plus de deux-cents partis et associations politiques (souvent à caractère ethnique) pour cinquante-deux ethnies et douze départements. Ce morcellement du paysage politique et cette pluralité d'ethnies se répercutent sur le plan local où les enjeux de territoire et de leadership dans les arènes politiques sont presque uniquement fondés sur des considérations tribalo-ethniques.

Pour l'élection des exécutifs locaux par exemple, ce ne sont pas des partis majoritaires qui l'emportent mais plutôt des ethnies majoritaires. Le positionnement des acteurs sur l'échiquier politique dépend généralement de leur appartenance ethnique (Ngoie-Ngalla, 1999).

Ce faisant, ces espaces de mobilisation virtuels permettent de transcender le fait partisan et ethnique au profit d'un sentiment d'appartenance à un territoire ou à un pays. Cependant, leur limite pourrait se trouver dans le coût de connexion, surtout dans des régions en proie à une crise économique. Les abonnés préfèrent investir dans l'alimentation plutôt que dans la connexion internet. Cela explique que ces espaces puissent apparaître comme un luxe réservé à une certaine catégorie d'acteurs, alors que dans certaines régions du monde où la démocratie balbutie encore, aussi bien à l'échelle nationale que locale, la communication via ces « nouveaux Nouveaux Mondes » s'avère incontournable.

C'est d'ailleurs dans la même optique, partant de l'exemple chinois des mobilisations, que Zhang Lun (2007) a écrit :

« De toute évidence, comme en Occident, la base des nouveaux mouvements sociaux est la classe moyenne naissante, celle des mouvements classiques est la classe des ouvriers et celle des paysans. Pourtant quelle que soit leur nature, ni les actions collectives, ni leurs élites ne peuvent exister sans moyens de communication ».

Cette réflexion sur les « nouveaux Nouveaux Mondes » mise en perspective, au moins partiellement, avec la réalité congolaise a le mérite de permettre l'interrogation sur les nouvelles formes de mobilisation.

Les nouvelles formes de mobilisations et leur incidence récente en Afrique

Qu'entend-on par nouvelles formes de mobilisation ?

La philosophe Sandra Laugier et le sociologue Albert Ogien définissent ces formes de mobilisations dites nouvelles comme celles ayant le respect de la dignité des personnes et des droits des citoyens, celles ayant adopté la non-violence comme forme d'action politique. Ces nouvelles formes de mobilisations sont systématiquement organisées hors des partis politiques et des syndicats. Ils n'ont donc ni leader, ni programme, ni stratégie de prise de pouvoir. Les décisions sont prises à l'unanimité, et non à la majorité, il n'y a pas d'élection de représentants... (Arc, 2014) sauf, bien entendu, comme nous le verrons, le cas de Barack Obama qui s'est toujours appuyé sur les nouvelles formes de mobilisations dites 2.0 (Sauvajol-Rialland, 2013) pour ses élections et les mobilisations autour de ses réformes.

Cela étant, au début des années 2000, Balandier s'exprime dans cet ouvrage au titre évocateur « Civilisations et puissance » ; en 2006, dans une de leurs études, Guillaume Grallet, Eric Mandonnet, Elise Karlin et Romain Rosso qualifient Internet de « cinquième pouvoir » ; en 2007, certaines parties du monde se réveillent presque groggy en découvrant l'élection de Barack Obama, seul Sénateur noir sous Bush et premier Président noir élu aux USA.

Nombreux ignoraient à ce moment qu'un des *nouveaux Nouveaux Mondes* dont évoquait quelques années plus tôt Balandier était passé par là. En effet, l'une des forces de l'élection de l'ancien président américain et de sa gouvernance a été sa capacité et son habileté dans l'utilisation des réseaux sociaux. Alors que « *les partis peinent à s'adapter aux nouvelles formes de mobilisation* » (Goar, 2015), Facebook, Twitter, Snapchat, Instagram l'ont aidé dans son élection et dans la mobilisation des forces vives autour de ses réformes. Une stratégie que lui et le premier responsable fédéral des systèmes d'informations de son administration, Vivek Kundra, qualifiaient de « co-production » entre citoyens et gouvernements. C'est à travers ce troisième *nouveau Nouveau Monde* qu'il a mobilisé autour de sa réforme de santé par le biais du *Health Reform Video Challenge* organisé par ses supporters rassemblés après l'élection au sein de l'organisation Organizing America qui anime le site du réseau social *myBarackobama.com*.

Au-delà de l'importance de ces nouvelles formes de mobilisations Outre-Atlantique, il est aussi important de réfléchir sur leur importance en Afrique, notamment le rôle qu'ils ont joué dans les développements récents de l'actualité politique africaine, en l'occurrence les différentes révolutions (Printemps arabe, alternance au Burkina Faso...). Dans ces territoires politiques fermés et contrôlés par des régimes autoritaires, les acteurs politiques ont réussi virtuellement à mobiliser des masses à travers ces pays, à faire prendre conscience aux populations, au-delà de leurs appartenances politiques, ethniques et tribales, de la nécessité d'alternance après des années de gouvernance sans partage de ces régimes.

En tout état de cause, le développement sans précédent des nouvelles technologies a donné corps à ce troisième *nouveau Nouveau Monde* théorisé par Balandier et introduit des nouvelles stratégies de mobilisation politique tout en favorisant l'émergence d'un

nouveau type d'acteur politique dont l'action et l'engagement ne sont pas toujours déterminés par un *habitus* au sens de Bourdieu. Mieux, grâce à ces nouveaux espaces, est né un mode d'action politique dans lequel les acteurs ne sont pas forcément intéressés par la militance, ne se réunissent pas physiquement mais agissent virtuellement en faveur des mutations politiques et des transformations sociales à travers des espaces géographiques. C'est aussi ce que Luca Raffini (2006) explique quand il écrit :

« Le désengagement des circuits politiques traditionnels va donc de pair avec un développement ambigu de modes de mobilisation innovants, non conventionnels et autonomes, pluriels et hétérogènes, tels que les mouvements d'action citoyenne, les associations de quartier, les groupes qui militent pour une unique cause, les attitudes de protestation. Ces nouvelles formes de participation politique recouvrent les réseaux sociaux, le consumérisme politique et la participation électronique. »

De fait, traditionnellement, les mobilisations impliquent des structures formelles mettant en mouvement des segments de populations dont la survie ou les intérêts particuliers constituent une préoccupation, ou encore des groupes formellement organisés ou non qui militent pour le changement social. McAdam, McCarthy et Zald (1996) les définissent comme « *les moyens collectifs, informels aussi bien que formels, par le biais desquels les gens se mobilisent et s'engagent dans l'action collective.* »

Dans d'autres cas, particulièrement dans les dynamiques électorales, et dans les contextes de pays ethnicisés comme le Congo, il peut s'agir de groupes ethniques qui s'organisent pour avoir une représentativité à travers le territoire par l'élection d'un des leurs à la tête des instances locales.

Cette transition nous permet d'examiner la place de ce *nouveau Nouveau Monde* à l'échelle locale, précisément celle de la décentralisation. En effet, après une analyse globale (internationale, nationale) de l'actualité de cette sociologie de Balandier, il a été intéressant de réfléchir sur leur transposition à l'échelle locale. Pour ce faire, la tentation a été d'en établir un lien avec le territoire de Pointe-Noire.

Le troisième *nouveau Nouveau Monde* et son apport dans les processus de décentralisation

La première information de cette recherche est que tous les acteurs agissant virtuellement autour des sujets relevant du territoire sont préoccupés par un cadre de vie meilleur dans leur territoire de tous les jours, du quotidien (Di Méo, 1996). Ces acteurs, électeurs ou non, se mobilisent virtuellement pour une ville meilleure et vivable. L'on y découvre que cet espace permet aux populations de comprendre les ressorts de la

décentralisation. En effet, ce qui frappe d'entrée c'est que l'acteur virtuel tend à ne plus considérer le pouvoir exécutif central comme le seul responsable du sous-développement territorial. Au contraire, l'exécutif municipal est directement indexé quand les choses ne marchent pas dans la cité, quand il y a inondation, quand il y a insalubrité, etc.

Sur l'un de ces blogs j'ai pu par exemple relever la diatribe d'un internaute (Berijc, 2008) qui, dans un texte intitulé *«Pointe-Noire : la municipalité coupable de négligence»*, écrit :

« Il est totalement inconcevable, depuis leur prise de service en août 2008 que le bureau exécutif du conseil municipal de Pointe-Noire n'applique pas les recommandations exigeant de ce dit conseil la réhabilitation des structures de canalisation du centre-ville, vieille de l'époque coloniale. »

Cette intervention, faite en novembre 2010 à la suite d'inondations à Pointe-Noire, illustre la prise de conscience par certains mandants du rôle de la municipalité. En fait, malgré l'existence, dans le pays, de la Loi n°3 -2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale, et du décret n°2007-205 du 29 mars 2007 fixant les modalités de transfert de compétences et d'exercice des compétences transférées aux collectivités locales, les populations continuent d'imputer au pouvoir central toutes les difficultés auxquelles elles font face sur les territoires quand bien même ce qui est reproché relèverait des compétences des collectivités locales. Les électeurs sont restés dans la logique du parti-Etat décidant de tout. Or, grâce au monde virtuel, ces derniers commencent à comprendre les responsabilités des différentes entités dans la décentralisation.

Dans la même optique, dans une tribune intitulée *«Pointe-Noire paye l'absence de politiques d'assainissement»* (Ya Sanza, 2008), un autre internaute a écrit :

« Qu'on me donne seulement cinq ans, pas plus, je transforme Pointe-Noire en Nizza la Bella [Nice la belle]. Comment financer tout ça ? Par la taxe pétrolière. Si ENI, Total-Fina ne paient pas, alors na nganda [dehors]! »

La particularité de cette mobilisation virtuelle c'est, généralement, le fait de citoyens ou de congolais de la diaspora qui choisissent internet comme une sorte d'exutoire où s'épanche leur désir de changement social et de développement territorial.

Une autre particularité de cette forme de mobilisation c'est que dans leurs agissements, leurs réflexions et prises de position, les acteurs parviennent, bon an, mal an, à transcender l'appartenance ethnique. Dans ce contexte, tous les intervenants s'emploient à défendre le territoire et en appellent au sursaut des autorités afin que le territoire puisse être transformé.

Toutefois, il est difficile d'apprécier concrètement l'efficacité de cette approche virtuelle,

avec une absence d'emprise directe sur les territoires tant qu'elle n'est pas intégrée aux autres formes de mobilisation. Certains de ses acteurs doutent même des effets qu'elle peut produire mais estiment que c'est un début qui peut avoir des résultats à long terme. C'est le cas de B.M.A., acteur très actif sur les réseaux sociaux, initiateur de la plateforme appelée «*Engagement citoyen*», qui a concédé ceci :

« Pendant longtemps il a été impossible, parce que prohibé, de se constituer en association ou d'organiser des mouvements de revendication des droits et d'interpellation des autorités. Il y a eu quelques tentatives, ça et là, qui se sont soldées par des arrestations. Nous n'avons pas été préparés à nous mobiliser ou à nous organiser. Du coup, Internet nous offre une opportunité inouïe. Nous pouvons nous exprimer librement et partager nos points de vue sur les réalités de nos territoires. Nous pouvons même dénoncer certaines autorités, quand la presse et les médias ne le peuvent pas car étant très muselés ou pratiquant l'autocensure. La seule limite c'est que cet outil reste intellectuel et n'intéresse que des lettrés et les jeunes. Les plus âgés ne sont pas impactés. Pire encore, la fracture numérique et le coût de la connexion ne permettent pas à tout le monde d'avoir accès à l'information et surtout à nos réflexions. Au moins, nous savons que les entourages des autorités lisent tout ce que nous dénonçons, suggérons ou revendiquons. Nous sommes conscients qu'ils infiltrent nos groupes sur la toile et répercutent forcément ces informations à leurs chefs. »

Ainsi, faute de plate-forme réelle à partir de laquelle ils peuvent formuler leurs préoccupations, ces acteurs d'un nouveau genre s'organisent virtuellement et finissent même par tisser des liens sans pour autant se rencontrer physiquement.

Ces mobilisations virtuelles peuvent être le début de mouvements pour un véritable changement social dans la mesure où elles illustrent, dans un sens, l'appropriation par certains acteurs des problèmes locaux et leur implication dans les processus en cours. Cette démarche leur permet de s'attaquer aux problèmes des territoires et de dessiner leur devenir. Ce faisant, ces mobilisations transcendent non seulement la question ethnique, mais aussi le fait partisan et traitent directement des difficultés communes à toutes les populations.

Ces analyses permettent de confirmer l'hypothèse selon laquelle le développement sans précédent des nouvelles technologies de l'information et de communication, avec le boum de l'internet, contribue à la dématérialisation de l'activisme politique, à l'annihilation du partisanisme organique et permet l'appropriation du processus de décentralisation à l'échelle locale. En effet, la filiation et l'attachement au territoire fait

oublier les questions de politique nationale lorsque l'environnement immédiat est menacé. Les acteurs transcendent leurs divergences partisans et à caractère tribalo-ethniques le temps de débattre et de formuler des solutions à leurs difficultés quotidiennes.

Cependant, cela ne semble valable que dans le contexte où la recherche de la solution ne se fait pas sous la houlette d'un leader et dans le cadre d'une organisation formelle. Le leader, par son charisme peut instrumentaliser les autres acteurs dans la mesure où c'est lui qui détient le pouvoir de négociation avec les interlocuteurs de l'opposition ou avec d'autres partenaires. Or, dans le cadre des nouvelles formes de mobilisations, chaque acteur tente de conserver sa liberté de parole et, devant son écran, se considère aussi leader à sa façon. Les interactions avec les autres lui permettent rapidement de comprendre les enjeux et les ressorts de la décentralisation. C'est là où réside l'intérêt de ces plateformes. Intérêt et importance qu'explique Zhang en des termes suivants en partant de la réalité chinoise :

« Dans un pays où la liberté d'expression et d'association n'existe pas et où les médias sont encore très contrôlés, l'Internet représente un moyen efficace de mobiliser l'opinion publique et un espace relativement libre pour s'exprimer. Dans une certaine mesure, le weiquan yundong, mouvement de défense des droits, est un mouvement de l'Internet. Car sans le rôle joué par l'Internet dans la communication et la mobilisation, ce mouvement perdrait son efficacité et son influence, beaucoup d'événements en matière de droits de l'homme resteraient au niveau local et seraient étouffés, [...] »

Pour autant, il convient de relever le risque de perversion et de libertinage dû à l'absence de normes et de barrières dans ces espaces où l'acteur, assis devant son écran, se croit tout permis et, mû par un certain narcissisme, pense ? capable de réussir là où les autres ont échoué. Au-delà de cette dimension d'absence de barrières, Edgar Morin estime que le développement de cet espace correspond à la montée en puissance de l'individualisme et désintègre les anciennes formes de solidarité et d'entraide (Morin, 2008). Luca Raffini, quant à lui, y entrevoit « *le risque d'une fragmentation de la sphère publique, tendant vers une dérive narcissique [...] bien réel.* »

Cependant, autant on aurait du mal à remettre en question ces analyses, autant il serait difficile de méconnaître l'apport des réseaux sociaux, donc de ces *nouveaux Nouveaux Mondes*, dans l'édification de la citoyenneté, surtout dans des pays socialement fragmentés par des conflits politiques à connotation ethnique. Certes l'effet pervers (Boudon, 2009) pourrait être le renforcement de cette segmentation par des plates formes virtuelles prônant et encourageant l'entre soi (Donzelot, 2008), mais avec une stratégie orientée vers le vivre ensemble, la sensibilisation sur des problématiques d'intérêt commun, le débat public autour des questions de développement local ou territorial, les *nouveaux Nouveaux Mondes* peuvent être, comme cette analyse l'a montré, un outil efficace de mobilisation et de transcendance des différences à l'échelle locale voire nationale tant ils s'affranchissent du discours classique et partisan des leaders politiques en permettant l'échange et l'interaction directe entre les individus vivant les mêmes réalités et partageant les mêmes préoccupations au-delà de leurs appartenances politique ou ethnique.

Au bout du compte, les *nouveaux Nouveaux Mondes* sont incontestablement d'une actualité très prégnante pour le continent africain où, à cause du verrouillage des arènes politiques par certaines notabilités politiques (Chamouard, Fogacci, 2015), certains acteurs développent des stratégies de mobilisations virtuelles. Univers sans frontières et sans normes, ils développent des formes de solidarité territoriale nationale, voire continentale, autour des mêmes aspirations de changement social. Cela explique le fait que couper internet en Afrique est devenu l'arme fatale pour tout régime désireux d'étouffer les mobilisations et les revendications légitimes des peuples. Puisque les communications sont contrôlées par les gouvernements, les agences de régulation des communications n'étant ni autonomes ni indépendantes, il suffit d'imposer le *black-out*, d'empêcher les mobilisations virtuelles et, ainsi, d'isoler les manifestants.

Pour autant, de façon insoupçonnée, ces formes de mobilisation virtuelles jouent de plus en plus un rôle dans la construction et l'émergence des citoyennetés nationales et locales en ce sens qu'elles rapprochent les citoyens d'un pays ou les ressortissants d'un territoire autour des problématiques communes et permettent, de ce fait, grâce à une sorte de pédagogie interactive (Racle, 1983), de faciliter la compréhension de l'organisation territoriale, des enjeux qui l'entourent et des responsabilités de chaque entité concernée. Ce faisant, ces *nouveaux Nouveaux Mondes*, et les formes de mobilisation qui leur sont inhérentes, suppléent l'État dans ses missions d'information et de formation. C'est pour cette raison qu'il serait certainement nécessaire d'intégrer ces outils dans les stratégies de développement et d'édification des États-Nation, de les utiliser aussi bien dans l'économie de la connaissance que dans le développement territorial, notamment dans une perspective de citoyenneté. Cette manière de penser la société c'est aussi là où réside l'intérêt de l'œuvre de Balandier, en l'occurrence sa dimension avant-gardiste, une sociologie à la fois en phase avec son temps et prospectiviste.

Bibliographie

- BALANDIER, Georges (2003), *Civilisations et Puissance*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues, France, 57 pages
- BERNIER, A, (2020). *L'illusion localiste : L'arnaque de la décentralisation dans un monde globalisé*, Les Éditions Utopia, Paris, France, 2080 pages
- CANET Raphaël (2012), *Le mouvement des indignés : une nouvelle étape dans la construction d'un autre monde* », Éthique publique, Québec, Canada
- CASTELLS Manuel (2001), *La société en réseaux - Tome 1 : L'Ère de l'information* (Essais), Fayard, Paris, France, 674 pages
- CHAMOUARD Aude, Fogacci Frédéric (2015), « *Les notables en République : introduction* », Centre d'histoire de Sciences Po, Paris, France, 234 pages
- DE ANGELIS, Enrico (2015). *L'espace politique virtuel avant et après la chute de Moubarak : une critique des réseaux sociaux digitaux en Égypte, Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 12 | 2015, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 09 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ema/3456> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.3456>
- DI MEO Georges (1996) *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, France
- FORESTIER Francine (2002), *Citoyens sous surveillance - la face cachée d'internet*, Éditions Ecosociété, Paris, France, 128 pages
- DONZELOT Jacques (2008), *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Points, coll. « Points Essais », Paris, France, 185 pages
- GOAR M., (2015), *Les partis peinent à s'adapter aux nouvelles formes de mobilisation*, Le Monde, Paris, France
- GONZALEZ-QUIJANO Yves (2015), *Internet, le « Printemps arabe » et la dévaluation du cyberactivisme arabe*, Égypte/Monde arabe [En ligne], Troisième série, Evolution des systèmes médiatiques après les révoltes arabes, mis en ligne le 25 mars 2015, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/3400> ; DOI : 10.4000/ema.3400
- GRALLET Guillaume, MANDONNET Eric, KARLIN Elise, ROSSO Romain, (2006), *Internet : Enquête sur le cinquième pouvoir*, L'EXPRESS.fr,
- HABERMAS Jürgen. (1962). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, réed. 1988, Paris, France, 324 pages
- HESSEL Stéphane (2010), *Indignez-vous !* Indigènes éditions, Montpellier, France, 32 pages
- INGLEHART Ronald (1977), *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, The Princeton Legacy Library, Princeton University Press, Princeton, USA, 496 pages

- INGLEHART Ronald (1993), *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées* ? Economica, Paris, France, 576 pages
- MARCHETTI Nicolas (2005), *Les conflits de localisation : le syndrome NIMBY*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Rapport bourgogne, France, Montréal, Québec (Canada), 36 pages
- MARX, K., et Engels F., (1999), *Manifeste du Parti communiste*, Flammarion, Poche, Paris, France, 208 pages
- MCADAM Doug (DIR.), MCCARTHY John D, ET ZALD Mayer N., (1996), *Introduction: opportunities, mobilizing structures, and framing processes – toward a synthetic, comparative perspective on social movements*, in Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings, Cambridge University Press, Cambridge, England, 426 pages
- MISSIE Jean-Pierre (2008), *Ethnicité et territorialité*, Cahiers d'études africaines, Paris, France
- MORIN Edgar (2008), *Pour une politique de civilisation*, Arléa, Paris, France, 80 pages
- NGANONGO Ossere (2015), *Les dynamiques de la décentralisation et leurs effets sur le développement territorial : analyse croisée des réalités du Congo et du Sénégal*, thèse soutenue en février 2015 à Paris 13 (Université Paris Sorbonne-cité), Paris, France, 368 pages
- NGOIE-NGALLA Dominique (1999), *Congo-Brazzaville. Le retour des ethnies, la violence identitaire*, Multi Print, Abidjan, Côte d'Ivoire, 125 pages
- RACLE Gabriel (1983), *Pédagogie interactive : au croisement de la psychologie moderne et de la pédagogie*, Retz, Paris, France, 203 pages
- RAFFINI Luca (2009), « *Giovani, nuovi media digitali e partecipazione politica* », 4^e Conférence « Jeunes & Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée » : les jeunes, l'Europe, la Méditerranée Territoires, Identités, Politiques, organisée par Alma Mater Studiorum de l'Université de Bologne en coopération avec l'Italian Sociological Society et l'Association internationale de sociologie à Forlì, 26-28 mars 2009.
- RICHAUD Coralie. (2017). *Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?*. Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel, 57(4), 29-44. <https://doi.org/Lextenso>, Paris, France, 312 pages
- ROCHER Guy (1995), « *Problèmes d'une sociologie de l'historicité* » in Introduction à la sociologie générale. Tome 3: *Le changement social*, Chapitre X, pp. 389 à 403. Édition Hurtubise HMH, Ltée, Montréal, Canada, 685 pages
- SABER Mansour (2002). *L'agora athénienne ou le lieu de travail, des discussions et des nouvelles politiques : chercher la politique là où elle n'est apparemment pas*. In: *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 28, n°2, Besançon, France, 222 pages

- SAUVAJOL-RIALLAND Caroline (2013), *Les mobilisations 2.0 du monde du travail*, L'Expansion Management Review, L'Express - Roularta, Paris, France, 126 pages
- TOURAINE Alain (1978), *La Voix et le regard*, Éd. du Seuil, Paris, France, 315 pages
- WEBER Max (1964). L'Éthique protestante et l'esprit du *capitalisme*, suivi d'un autre essai. Traduits de l'allemand par Jacques Chavy, Pion, Paris, France, 325 pages
- WIEVIORKA Michel (2010), *Le conflit social*, Sociopedia.isa, Madrid, Espagne, 10 pages
- ZHANG Lun (2007), *Changement social et mouvements sociaux*. Cahiers internationaux de sociologie, Paris, France, 192 pages

Liens/site internet

- ARC Stéphanie (2014, 3 septembre), Les nouvelles formes de contestation. Récupéré le 11 janvier 2018 sur <https://lejournald.cnrs.fr/articles/les-nouvelles-formes-de-la-contestation>
- KOULAMA Apollinaire Noël (2007, 17 décembre) Congo-Brazzaville : Pour le rétablissement de l'autorité royale dans la région du Kouilou. Récupéré le 13 janvier 2018 sur http://www.royaumeloango.org/index.php?option=com_content&task=view&id=74&Itemid=104
- BERI Jean-Claude, (2010, 20 novembre), Pointe-Noire : la municipalité coupable de négligence. Récupéré le 10 janvier 2018 sur <http://berijc.over-blog.com/article-pointe-noire-la-municipalite-coupable-de-negligeance-61388268.html>
- YA SANZA, (2010, 10 novembre) Pointe noire paye l'absence de politique d'assainissement. Récupéré le 11 janvier 2018 sur <http://www.congopage.com/forums/viewtopic.php?f=1&t=12367>